

Département de l'Indre

**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal**

Commune du Poinçonnet

Séance du 2 juin 2022

L'an deux mil vingt-deux, le deux juin, le Conseil Municipal du Poinçonnet, dûment convoqué vingt-cinq mai deux mil vingt-deux, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de ville, 1 place du 1^{er} Mai, sous la présidence de Madame Danielle DUPRÉ-SÉGOT, Maire.

Etaient Présents : ALAUME Virginie - BARON Bernard - BECKER Bernadette - BLIGAND Daniel - BRISSON Roland - CAGNATO Frédéric - CAILLAUT Sébastien - CHAUMETTE Baptiste - CHENOT Laurence - DELALANDE Elisabeth - DESAIX Ludovic - DESTOUCHES Annick - DUPRÉ-SÉGOT Danielle - DUTREILH Marie-Claude - FOUCHET Mathilde - GIRAUD-MELI Marion - GLOMOT Pascal - LAINE Nicolas - LEGRESY Valérie - PAILLIER Sophie - PALLEAU Bruno - PASQUIER Daniel - PILLE Pascal - RIPART Christine - ROUSSEAU Dominique -

Absents excusés : FORT Jean-Michel (procuration à DESAIX Ludovic)
VARVOU Nathalie (procuration à BRISSON Roland)
VIGNAU Olivier (procuration à PAILLIER Sophie)

Absente : PENNEROUX Sylvie

Secrétaire de Séance : PILLE Pascal

Présents : 25
Absent : 1
Procurations : 3

Pour : 28
Contre : 0
Abstention : 0

2022-06-40 FINANCES – CULTURE : Tarification de la saison culturelle 2022/2023

Considérant la nouvelle programmation de la saison culturelle 2022/2023 et l'adaptation des tarifs en fonction des spectacles choisis, voici la nouvelle grille tarifaire proposée :

➤ **Tarifs à l'unité** :

- ♦ Tarif normal : 15 €
- ♦ Tarif réduit : 12 € (enfants de 12 à 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, comités d'entreprises à partir de 15 places)
- ♦ Tarif exceptionnel 1 : 20 €
- ♦ Tarif exceptionnel 2 : 25 €
- ♦ Tarif exceptionnel 3 : 30 €

Entrée gratuite pour les enfants de moins de 12 ans sur tous les spectacles hors spectacles jeunes enfants (gratuit moins de 4 ans).

- ♦ Tarif unique pour spectacles jeunes enfants : 6 €

➤ **Tarif abonnés** :

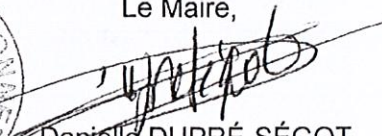
- ♦ Carte à 80 € donnant droit à tous les spectacles

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la tarification proposée,
- **AUTORISE** Mme le Maire à signer tout document afférent à ce dossier



Pour Extrait Conforme,
Le Maire,


Danielle DUPRÉ-SÉGOT

Certifié exécutoire,
Transmis par voie électronique à la Préfecture le 9 - JUN 2022
Reçu en Préfecture le 9 - JUN 2022
Publié, affiché ou notifié le 10 - JUN 2022
Le Maire,

